

Dispositif Formation Climat scolaire : situations d'intimidation et de harcèlement

L'ANPEC et l'UGSEL portent conjointement ce dispositif de formation qui comporte deux volets :

- un volet préventif/curatif avec l'outil « Agir pour instaurer (voire réinstaurer) un climat serein au sein de la classe », outil validé par Anatol Pikas en mars 2018
- un volet curatif avec la Méthode d'Intérêt Commun (MIC) d'Anatol Pikas.

Ce dispositif a été conçu par Suzy Bizeul (professeure d'anglais sur Orléans) et Marie-Agnès Brethé (psychologue de l'éducation dans l'Enseignement Catholique Berry-Loiret) en 2016-2017, pour gérer les situations de souffrance relationnelle. Il s'appuie sur une approche humaniste et éducative, inspirée des travaux d'Anatole Pikas, pour accompagner la résolution des situations d'intimidation en milieu scolaire.

Le dispositif de formation (6h) propose de s'approprier les deux outils et s'appuie sur des apports théoriques autour des notions de harcèlement en milieu scolaire et d'intimidation, et sur la systémie. Une part importante est donnée à l'utilisation concrète des deux outils, savoir dans quelles situations on propose l'un ou l'autre. Les deux propositions nécessitent qu'aucune sanction ne soit posée pendant leur mise en œuvre, elles s'appuient sur le postulat que le groupe est un élément central dans les situations conflictuelles en milieu scolaire (soit on s'appuie sur le travail coopératif pour changer le climat scolaire, soit on « efface » l'effet de groupe en travaillant individuellement avec chacun des protagonistes).

Depuis 2017, notre proposition de formation s'est étoffée, en particulier autour du volet curatif de la MIC, en proposant un déroulé des entretiens menés avec les différents protagonistes, que nous nommons MIC de SAMAÉ pour la distinguer de la MIC initiale d'Anatol Pikas qui n'avait pas ce déroulé explicite des entretiens.



Après avoir testé cette formation au sein de l'interdiocèse Berry-Loiret en 2018 et 2019, nous l'avons proposé comme dispositif de formation à l'ANPEC et l'UGSEL lorsqu'un partenariat de formations s'est créé entre ces deux organisations en 2022 et surtout 2023. Ce dispositif de formation est à destination des équipes établissement, 1^{er} et 2nd degré.

